



Livret de l'étudiant·e 2019-2020

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)

CARRIÈRES SOCIALES

Option Éducation Spécialisée

Version provisoire

Livret voté au Conseil d'IUT du 11 juin 2019

Livret voté à la CFVU du 01 juillet 2019

Département Carrières Sociales
IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre
Site de Nanterre - Bâtiment C. RAMNOUX (E)
200, avenue de la République- 92000 Nanterre



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
Université
Paris Nanterre
et Ecofolio.

[www http://cva.parisnanterre.fr](http://cva.parisnanterre.fr)

[www http://csetudiants.parisnanterre.fr](http://csetudiants.parisnanterre.fr)



Département CS
carrières sociales
option éducation spécialisée

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE IUT DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES REFERENTS FORMATION CONTINUE	
SERVICES NUMERIQUES	5
CALENDRIER	6
MAQUETTE DU DIPLÔME	7
PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
ANNEE/SEMESTRE	
STAGES	33
MODALITÉS DE CONTRÔLE ET EXAMENS	34
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	37
CHARTRE DU SAVOIR VIVRE ENSEMBLE	41

La formation conduisant au DUT Carrières Sociales Option Éducation Spécialisée est organisée sur quatre semestres (S1, S2, S3, S4). Elle est composée de périodes de stage ainsi que de périodes de formation à l'IUT. Les enseignements sont répartis selon 4 unités d'enseignements divisées en modules conformément au Programme Pédagogique National (PPN). Cependant, certains aménagements ont été apportés dans l'objectif d'une congruence accrue avec la formation préparant au Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, indispensable pour exercer le métier d'éducateur spécialisé.

Ces aménagements se traduisent par un allongement de la période de stage à 31 semaines au lieu des 10 semaines minimum figurant dans le PPN. Trois stages sont organisés : 1 stage de 8 semaines et 1 de 9 semaines en première année et un 3^{ème} stage de 14 semaines en deuxième année, ponctués de périodes de formation à l'IUT.

En conséquence, la durée de formation théorique a été également aménagée. Elle a été portée à plus de 1450 heures.

De même, les modules optionnels proposés par le PPN ont été rendus obligatoires au regard des moyens humains et matériels à disposition du département.

Pour les différentes raisons avancées plus haut, une démarche similaire a été appliquée aux modules complémentaires de parcours différenciés présents aux semestres 3 et 4. Ils sont dispensés à tou.te.s les étudiant.e.s, indépendamment du choix de leur orientation. Toutefois, le travail autour du parcours se fait par un suivi individuel mais aussi lors d'enseignements plus généraux qui reposent sur la pratique professionnelle dans le domaine social et médico-social. L'accent est mis sur la pluridisciplinarité afin de préparer au mieux les étudiant.e.s aux diverses orientations possibles après l'obtention de leur DUT. Au-delà des conditions générales de validation et d'obtention des semestres définies dans le règlement des études, la réalisation de l'ensemble des semaines de stage constitue un critère indispensable.

Les crédits européens sont délivrés proportionnellement aux coefficients servant à la validation des Unités d'Enseignement, et ce, à raison de 30 crédits par semestre *validé*.

Les Formations DUT sont dans l'organisation des enseignements et la Validation des parcours de formation organisés suivant le décret : Diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur NOR:MENS0501754A// RLR437-0// ARRÊTÉ DU 3-8-2005- JO DU 13-8-2005 <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>

"Chaque IUT peut, après avis du conseil de l'IUT et du conseil des études et de la vie universitaire, définir des modalités d'adaptation de la formation à l'environnement, notamment professionnel, dans la limite de 20% du volume horaire global de la formation de chaque spécialité, le cas échéant dans les conditions prévues par le programme pédagogique national."

Cette formation est proposée :

- ☒ en formation initiale.
- ☒ en formation continue.
- ☐ en alternance.
- ☐ en contrat de professionnalisation.

Cette formation est proposée :

- ☒ en présentiel.
- ☐ à distance

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) :
<http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

Service de la médecine préventive : 01 40 97 75 33

medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr

Campus Universitaire de Nanterre
Bâtiment E. RAMNOUX – porte 05

IUT

Direction : Michel BATOUFFLET

Responsable administratif/ve: Fabienne MAZZUCHELLI

Site internet de l'UFR : Site internet de l'IUT : <http://cva.parisnanterre.fr>

Département Carrières Sociales / DUT CS

Secrétariat de la formation : Olivier JARDIN - 01 40 97 98 27 – Bureau E210 - Bâtiment C. RAMNOUX
secretariat-dut-cses@liste.parisnanterre.fr

Responsable(s) de la formation :

Fabien DESHAYES – 01 40 97 71 51 – fdeshayes@parisnanterre.fr

Site internet de la formation : <https://csetudiants.parisnanterre.fr/>

Référents apprentissage

Accueil du Service Apprentissage : apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr

Responsable : Christiane BOUGAN – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D – Rez-de-chaussée

Secrétariat : Sophie MALIVOIRE – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D – Rez-de-chaussée

apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr

Site internet du Service Apprentissage : <https://cva.parisnanterre.fr/apprentissage-600780.kjsp>

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : fcontinue-pst@liste.parisnanterre.fr

Responsable : Géraldine SAINT SURIN – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D - Bureau D.02.1

Secrétariat : Bernadette RIQUET – IUT VILLE D'AVRAY- Bâtiment D - Bureau D.12.2.3.

Site internet du SFC : <https://pst-fc.parisnanterre.fr/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE,...).

CALENDRIER

1^{ère} année

	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
RENTREE UNIVERSITAIRE	Lundi 2 septembre 2019	Lundi 27 janvier 2020 matin
STAGES	Stage 1 : du 18 novembre 2019 matin au 24 janvier 2020 soir	Stage 2 : du 14 avril 2020 matin au 12 juin 2020 soir
VACANCES	Toussaint	Hiver
	Du 25 octobre soir au 4 novembre matin	Du 7 février 2020 soir au 24 février 2020 matin
	Noël	Printemps
	Du 20 décembre 2019 soir au 6 janvier 2020 matin	Du 3 avril 2020 soir au 14 avril matin
FIN DES ENSEIGNEMENTS		26 juin 2020
PERIODE DE JURY	28 janvier 2020	30 juin 2020

2^{ème} année

	SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
RENTREE UNIVERSITAIRE	Lundi 2 septembre 2019	Lundi 27 janvier 2020 matin
STAGES	Stage 3 : du 25 novembre 2019 au 20 mars 2020	
VACANCES	Toussaint	Hiver
	Du 25 octobre soir au 4 novembre matin	Du 14 février 2020 soir au 24 février 2020 matin
	Noël	Printemps
	Du 20 décembre 2019 soir au 6 janvier 2020 matin	Du 3 avril 2020 soir au 20 avril 2020 matin
FIN DES ENSEIGNEMENTS		26 juin 2020
PERIODE DE JURY	28 janvier 2020	30 juin 2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :
☐ selon le calendrier général de l'université

☒ selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

MAQUETTE

Unités d'Enseignement	COEF	ECTS	Éléments Constitutifs	COEF	ECTS	Volume horaire		
						CM	TD	TP
SEMESTRE 1								
UE 11 Environnement institution	8	8	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	3	7	34	
			Acteurs de la société civile et organisation	3	3	6	6	
			Fondements professionnels et institutionnels de l'Éducation Spécialisée	2	2		9	
UE 12 Individus et société	10	10	Diagnostic et territoires	2	2		16	
			Publics et problématiques spécifiques	2	2	9	12	
			Développement de la personne	2	2	10	10	
			Analyse de la société	2	2	10	10	
			Handicaps et situations de handicaps	2	2		30	
UE 13 Fondements méthodologiques	7	7	Expression et communication: éléments fondamentaux	2	2		24	
			Langues et cultures étrangères	2	2		14	
			Méthodologie de projet et diagnostic	3	3		10	
UE 14 Découverte professionnelle	5	5	Projet Personnel et Professionnel	1	1		21	4
			Analyse des pratiques	2	2		18	14
			Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives	2	2		30	
SEMESTRE 2								
UE 21 Institutions et politique publique	6	6	Politiques territoriales et institutions	2	2	6	20	
			Droit principes généraux	2	2	8	22	
			L'économie contemporaine	2	2		10	
UE 22 Sociétés, population et territoires	7	7	Dynamiques des populations	2	2		14	
			Le groupe et ses enjeux	2	2		24	
			Analyse de la société	1.5	1.5	10	10	
			Psychopédagogie	1.5	1.5		27	
UE 23 Méthodes, techniques et langages	9	9	Expression et communication : information et argumentation	2	2		16	12
			Langues et cultures étrangères	2	2		14	
			Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Bureautique.	1.5	1.5		38	
			Méthodologie de projet. Comptabilité.	2	2		24	
			Techniques éducatives	1.5	1.5		33	
UE 24 Découverte professionnelle	8	8	Projet Personnel et Professionnel	1	1		4	4
			Analyse des pratiques	1	1			21
			Projet tutoré	2	2			100
			Stage	4	4			

Unités d'Enseignement	COEF	ECTS	Éléments Constitutifs	COEF	ECTS	Volume horaire		
						CM	TD	TP
SEMESTRE 3								
UE 31 Organisation et politiques sectorielles	7	7	Politiques publiques sectorielles	3	3	6	12	
			Droit appliqué	2	2		15	
			Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché	2	2	8	8	
UE 32 Sociétés, population et publics	6	6	Philosophie et histoire des idées	2	2	6	8	
			Handicaps et situations de handicaps	2	2		29	
			Psychopédagogie	2	2		52	
UE 33 Techniques et conception de projets	11	11	Expression-et communication	2	2		34	
			Langues et cultures étrangères	2	2		14	
			Méthodologie et conduite de projet	2	2		19	
			Gestion	2	2		16	
			Techniques éducatives	1.5	1.5		13	8
			Méthodologie générale d'intervention éducative	1.5	1.5		43	
UE 34 Développement professionnel	6	6	Projet Personnel et Professionnel	1	1		8	4
			Analyse de pratiques professionnelles	2	2		26	7
			Projet tutoré	3	3			100
SEMESTRE 4								
UE 41 Acteurs, dynamiques et territoires	6	6	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1.5	1.5	5	14	
			Droit spécialisé	1.5	1.5		24	
			Éthique de la relation éducative	1.5	1.5		19	
			Acteurs de la société civile	1.5	1.5		10	
UE 42 Publics et pratiques professionnelles	6	6	Projet Personnel et Professionnel	1	1		10	6
			Pratiques, publics et champs professionnels	1	1	3	45	14
			Mémoire	2	2		29	
			Psychopédagogie, interculturalité et populations	1	1		25	
			Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies	1	1		40	
UE 43 Langages et communication professionnelle	7	7	Expression-communication : communication professionnelle	2	2		13	
			Langues et cultures étrangères	2	2		15	
			Techniques de négociation et de médiation	1	1		9	
			Méthodes et pratiques d'intervention en ES	1	1		10	
			Approfondissement communication professionnelle, GRH	1	1		9	
UE 44 Approfondissement professionnel	11	11	Projet tutoré	3	3		16	100
			Stage	8	8			

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

3XS1ITNE	Institutions territoriales, nationales et européennes	Volume horaire : 7h CM/ 34h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Cet enseignement comporte les éléments de connaissance suivants : - Les différents régimes politiques - l'organisation politique instaurée par la Vème République notamment la répartition des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et législatif. - Le Conseil constitutionnel et le bloc de constitutionnalité De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table et une restitution orale. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1ASCO	Acteurs de la société civile et organisation	Volume horaire : 6h CM/ 6h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Le contenu de l'enseignement vise à : - définir le concept de démocratie et ses différentes acceptions (démocratie directe, semi-directe, représentative, participative). - appréhender la notion de société civile et son évolution, les rôles spécifiques du monde associatif. - Identifier et mesurer les rôles des acteurs de la société civile. - Comprendre et repérer certains fonctionnements fondamentaux régissant le monde social, du point de vue des acteurs de la société civile, c'est à dire des membres d'une société au-delà de ses institutions. - Repérer la place de la société civile dans le maillage institutionnel d'un pays. Comparer cette situation au niveau international. - Adopter un regard sociologique : aller au-delà des idées reçues et des stéréotypes dominants. - Connaître les contours de l'économie sociale et solidaire comme champ d'intervention de la société civile. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé oral et un dossier. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1FPIE	Fondements professionnels et institutionnels de l'Éducation Spécialisée	Volume horaire : 9h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender les dispositions législatives encadrant l'ensemble des secteurs concernés par l'Éducation spécialisée. Préciser les contours et limites du secteur social et médico-social. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1DITE	Diagnostic et territoires	Volume horaire : 16h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : - Connaître les différentes variables à prendre en compte et les sources d'informations pour élaborer un diagnostic de territoire - Établir un état des lieux, évaluer les besoins et proposer des solutions pour l'amélioration d'un territoire ou la solidarité des groupes sociaux. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé et un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI / NON			

3XS1PPRS	Publics et problématiques spécifiques	Volume horaire : 9h CM/ 12Htd	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender la réalité sociale, son évolution, sa dimension spatiale. Identifier les équipements, les dispositifs d'intervention collective, les structures d'accueil spécifiques. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics et leurs problématiques. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1DEVP	Développement de la personne	Volume horaire : 10h CM/ 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Initier à la compréhension des comportements humains en relation avec les étapes du développement (de l'enfance à la vieillesse). Connaître les facteurs du développement humain et les fondements de la relation interpersonnelle. Découvrir les méthodes et outils de la psychologie. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé et un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1ANSO	Analyse de la société	Volume horaire : 10h CM/ 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Familiariser les étudiants avec les concepts, théories, auteurs de la sociologie, et avec les objets relatifs au fonctionnement des organisations, à l'éducation... Appréhender les mécanismes sociaux fondamentaux et acquérir des repères théoriques et méthodologiques permettant de les comprendre et de les interpréter. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé et un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1HANS	Handicaps et situations de handicaps	Volume horaire : 30h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les grandes conceptions des handicaps et des situations de handicaps. Penser les handicaps comme le résultat d'un processus évolutif et interactif entre les caractéristiques de l'individu et son contexte de vie. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1COMM	Expression et communication: éléments fondamentaux	Volume horaire : 24h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : - Prendre conscience des enjeux de la communication. - Connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication. - S'exprimer clairement. - Rechercher et sélectionner les informations et savoir en rendre compte. - S'adapter à la situation de communication dans différents contextes (universitaire, professionnel, autre...) De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé et un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1ANGL	Langues et cultures étrangères	Volume horaire : 14h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : - Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral, écrit). - Comprendre un document d'actualité ou d'intérêt général. - Être capable de communiquer sur des questions d'actualité liées au monde professionnel, à l'oral comme à l'écrit. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Participation orale et un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1MPRD	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	Volume horaire : 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Structurer une démarche méthodologique de montage de projet. S'approprier les outils et les méthodes de la conduite et de la gestion de projet. Situer l'utilité de la comptabilité dans un système d'information et de décision. Savoir lire, créer, utiliser et comprendre les documents comptables. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1PRPP	Projet personnel et professionnel	Volume horaire : 21h TD/ 4h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Découvrir les métiers accessibles avec un DUT Carrières sociales, selon l'option choisie, et la diversité des environnements professionnels et des conditions d'exercice, ainsi que les qualités et les compétences nécessaires pour exercer ces métiers. Identifier les parcours de formation menant à ces métiers et à leur diversité en termes de statuts et fonctions (selon les responsabilités engagées par exemple). Réfléchir sur ses choix de formation, ses stratégies, les scénarios possibles en fonction des métiers envisagés Acquérir des connaissances et des savoir-faire dans la définition et la mise en œuvre d'un projet professionnel d'orientation et de formation. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir maison individuel. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1ANPR	Analyse des pratiques	Volume horaire : 18h TD/ 14h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender les phénomènes de violences collectives et individuelles. Comprendre les tenants et aboutissants des situations de conflit. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un dossier à domicile. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS1CPTÉ	Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives	Volume horaire : 30h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les grands courants de la pédagogie qui traversent l'éducation spécialisée. Comprendre l'intérêt des techniques éducatives. Apprendre à les utiliser en fonction des publics. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir à domicile et participation/implication individuelle L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

Semestre 2

3XS2POTI	Politiques territoriales et institutions	Volume horaire : 6h CM/ 20h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre l'organisation politique et administrative française au niveau territorial, en distinguant les administrations déconcentrées des administrations décentralisées. Repérer les continuités avec les institutions nationales, les spécificités et compétences des collectivités locales. Aborder la question de la décentralisation en identifiant ses effets sur la mise en œuvre des politiques d'action sociale. Apporter quelques éléments de comparaison avec d'autres pays européens. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table et un exposé L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2DRTP	Droit : principes généraux	Volume horaire : 8h CM/ 22h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Identifier à quoi sert le droit. Connaître les différentes sources du droit (écrites ou non écrites). Connaître les différentes branches du droit. Se repérer dans l'organisation judiciaire. Appréhender la notion de contrat. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2ECOC	L'économie contemporaine: les grands principes et modèles économiques	Volume horaire : 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre les principaux mécanismes économiques (macroéconomie), et leurs conséquences sur le comportement des acteurs (consommateurs, entreprises et puissance publique). Décrypter les notions de croissance selon les optiques keynésienne et libérale, les logiques économiques en jeu dans la société. Comprendre le fonctionnement du modèle économique dominant et ses enjeux. Replacer l'économie standard dans un cadre de sciences humaines. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2DYPO	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	Volume horaire : 14h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les dynamiques démographiques des territoires. Connaître les différents outils de recueil de données en sciences sociales. S'initier à la construction d'outils d'enquête quantitative (questionnaire) et qualitative (observation, entretiens), à leur utilisation et à l'analyse des résultats issus des données collectées. Adopter un point de vue critique sur son travail d'enquête. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2GPEN	Le groupe et ses enjeux	Volume horaire : 24h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les processus psychosociaux à l'œuvre au sein d'un groupe. Connaître les différents courants psycho-sociaux et leurs implications dans les groupes. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2ANSO	Analyse de la société	Volume horaire : 10h CM/ 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir les concepts et théories sociologiques. Donner des outils d'analyse de l'environnement sociétal. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un exposé et un devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2PSPE	Psychopédagogie	Volume horaire : 27h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les fondements de la psychopédagogie. Considérer les variables psychologiques à l'œuvre dans les apprentissages. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Un devoir à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2COMM	Expression et communication : information et argumentation	Volume horaire : 16h TD/ 12h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : - Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale. - Connaître et savoir utiliser les techniques d'argumentation et de persuasion. - Organiser et structurer ses idées. - Enrichir sa culture générale. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Présentation orale L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2ANGL	Langues et cultures étrangères	Volume horaire : 14h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel. Développer les capacités de communiquer à l'écrit comme à l'oral (techniques de présentations niveau 2 et rédaction de rapports, notes de synthèses...). De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Exposé oral et exposé écrit L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2IRSH	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Bureautique	Volume horaire : 38h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre les principes méthodologiques liés à la recherche en sciences sociales. Donner une démarche, un ensemble de points de repères pour aider l'étudiant à élaborer une méthode de travail adaptée à sa recherche. Définir une stratégie de recueil de données adaptée aux situations sociales en jeu. Utiliser en autonomie la bureautique (ensemble de techniques et moyens de traitement de l'information) et les fonctions avancées de logiciels de traitement de l'information. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			

Modalités de Contrôle : Exposé oral, devoir sur table et étude de situation éducative L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3XS2MEPR	Méthodologie de projet. Comptabilité.	Volume horaire : 24h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Concevoir une démarche, une organisation, une conduite et une évaluation de projet. Fournir méthodes et moyens pour acquérir les principes de base de la gestion budgétaire. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2TECE	Techniques éducatives	Volume horaire : 33h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre l'intérêt des techniques éducatives. Apprendre à les utiliser en fonction des publics. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2PRPP	Projet Personnel et Professionnel	Volume horaire : 4h TD/ 4hTP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mieux connaître le champ professionnel et mieux se connaître permet à l'étudiant d'énoncer ses souhaits et de les argumenter au regard de ce qu'il a appris en M 1401. Il s'agit pour lui de réfléchir à ses choix de parcours IUT et post DUT. Prendre en compte la notion de développement durable dans l'exercice des métiers liés aux Carrières sociales (développement personnel, lien social, bien être collectif...). Acquérir une méthodologie et des outils pertinents concernant la recherche de stage. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2ANPR	Analyse des pratiques	Volume horaire : 21 heures TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les secteurs et acteurs professionnels. Analyser les enjeux sociaux et professionnels de sa pratique. Définir les actions propres à l'exercice professionnel en relation avec d'autres personnes. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2PROT	Projet tutoré	Volume horaire : 100h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mettre en œuvre un projet, et différentes actions y conduisant, en lien avec les champs professionnels des Carrières sociales. Acquérir de l'autonomie dans le travail, travailler en groupe restreint. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS2STAG	Stage	Volume horaire : 9 semaines de stage	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Élargir sa connaissance du milieu professionnel. Identifier les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Se constituer un réseau professionnel. Construire son Projet Personnel et Professionnel. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Dossier de stage individuel L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

Semestre 3

3XS3POPU	Politiques publiques sectorielles	Volume horaire : 6h CM/ 12h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre les politiques publiques sectorielles. Etude de la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles en lien avec les métiers sociaux, les enjeux et les effets. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Restitution orale L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3DROI	Droit appliqué	Volume horaire : 15h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir l'approche des situations juridiques en fonction du contexte professionnel. Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir maison en groupe L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3ECON	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché	Volume horaire : 8h CM/ 8h TD/	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la compréhension des dynamiques économiques contemporaines et saisir les interactions entre politiques économiques et sociétés contemporaines. Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des marchés et analyser les choix de politiques économiques. Acquérir des connaissances sur les modes de fonctionnement économique sur un territoire. Acquérir des connaissances sur l'économie sociale et solidaire. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir maison			

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3XS3PHIL	Philosophie et histoire des idées	Volume horaire : 6h CM/ 8h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Inscrire des débats récurrents du champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Introduire des concepts philosophiques permettant de mieux saisir les réalités du terrain et d'éclairer les pratiques professionnelles. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3HANS	Handicaps et situations de handicaps	Volume horaire : 29h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir la connaissance des principaux handicaps (sensoriel, moteur, mental, social) et de leurs conséquences sur le devenir des personnes. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3PSPE	Psychopédagogie	Volume horaire : 52h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Connaître les grandes conceptions de la psychopédagogie et identifier leurs enjeux éducatifs. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoirs sur table et exposés L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3EXCO	Expression et communication : communication des organisations	Volume horaire : 34h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel. Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience. Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir individuel à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3LANG	Langues et cultures étrangères	Volume horaire : 14h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle). De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table et notation orale en continue L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3PROJ	Méthodologie et conduite de projet	Volume horaire : 19h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Maîtriser la notion de projet dans ses dimensions sociétales. Analyser le projet dans sa relation aux publics et aux territoires. Travailler les différentes méthodologies du projet. Acquérir les outils théoriques et pratiques à mettre en œuvre dans le rôle d'encadrement d'équipe. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3GEST	Gestion	Volume horaire : 16h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Acquérir une méthodologie et des outils en gestion. Intégrer la gestion au service d'un projet. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Restitution orale L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3TECE	Techniques éducatives	Volume horaire : 13h TD/ 8h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Etre capable de mettre en œuvre et conduire un projet autour de techniques éducatives adaptées à un public. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table et évaluation de la partie pratique L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3MGIE	Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques	Volume horaire : 43h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender la réalité sociale des personnes en situation de fragilité, de précarité ou carencées. Connaître les dispositifs d'intervention et les structures d'accueil de ces populations. Déconstruire ses propres représentations. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoirs sur table individuels et devoir maison en groupe L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3PRPP	Projet Personnel et Professionnel	Volume horaire : 8h TD/ 4h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Permettre à l'étudiant d'envisager et de construire un parcours post DUT selon différentes possibilités : insertion professionnelle immédiate, poursuite d'études courtes ou longues (informations sur les formations post DUT, sur la formation tout au long de la vie, en alternance, sur l'entrepreneuriat etc. Permettre un positionnement de l'étudiant qui pourra argumenter sur ses choix et sur le parcours à engager pour y aboutir. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Dossier de stage L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3ANPP	Analyse de pratiques professionnelles	Volume horaire : 26h TD/ 7h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Développer des capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques observées et de ses propres pratiques. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Étude de situation éducative L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS3PROT	Projet tutoré	Volume horaire : 100 heures	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mettre en œuvre les méthodes de conduite de projet. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Dossier de groupe à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

Semestre 4

3XS4ORPO	Organisations politiques, administratives, et acteurs	Volume horaire : 5h CM/ 14h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre les nouvelles contraintes et opportunités qui sont rentrées dans le champ des politiques publiques permettant d'appréhender les réformes en cours. Reprendre les connaissances en politiques publiques pour envisager les transformations (quantitatives, qualitatives) à venir dans ce domaine. Repenser la place de l'État providence. Présenter des expériences étrangères pour éclairer les réformes mises en place en France. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table et exposés L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4DROI	Droit spécialisé	Volume horaire : 24h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Approfondir l'approche des situations juridiques en fonction du contexte professionnel. Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Exposés et devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4ETHI	Éthique de la relation éducative	Volume horaire : 19h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Apprendre à construire un rapport éducatif à l'autre dans une dimension éthique. Eclairer la mise en place de dispositifs participatifs sur l'éthique (comité d'éthique). Réfléchir sur le positionnement professionnel face aux usagers (développement de l'identité professionnelle). De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4ASCI	Les acteurs de la société civile	Volume horaire : 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : A partir d'une connaissance des modes de fonctionnement d'une association, être capable de penser la mobilisation d'acteurs dans le cadre de projets sociaux. Repérer les principales étapes de reconnaissance de la société civile, pour comprendre les enjeux aujourd'hui de sa mobilisation. Mesurer le rôle des acteurs de la société civile au sein d'une démocratie à travers la place de ceux-ci dans la mise en œuvre des politiques sociales Apprécier la diversité des missions qui incombent aux associations à travers l'étude de leur fonctionnement. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4PRPP	Projet Personnel et Professionnel	Volume horaire : 10h TD/ 6h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Valider une orientation post DUT à partir d'informations collectées, analysées, confrontées. Inventorier les compétences acquises dans le parcours de formation DUT. Comprendre la démarche de formation tout au long de la vie (dont la VAE : validation des acquis par l'expérience) De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Écrit individuel à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4PRPU	Pratiques, publics et champs professionnels	Volume horaire : 45h TD/ 14h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : - Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. - Savoir analyser des situations professionnelles en fonction des publics. - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4MEMO	Mémoire	Volume horaire : 29h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mettre en œuvre une démarche d'initiation à la recherche en sciences humaines et sociales, ou à la monographie ou à la synthèse, selon les options et selon les projets personnels et professionnels des étudiants (insertion immédiate, poursuite d'études). Développer les capacités de réflexion, d'analyse, voire de théorisation d'un sujet (à partir d'un thème et d'une question de départ) ou d'une pratique professionnelle ou d'un diagnostic ou d'une documentation. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Écrit individuel à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4PEIN	Psychopédagogie, interculturalité et populations	Volume horaire : 25h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Favoriser une attitude "éthnodécentrée" dans la relation éducative. Appréhender les publics, les institutions et les pratiques appartenant à différentes cultures. Comprendre les enjeux et difficultés de l'acculturation. Appréhender la psychopédagogie institutionnelle à travers ses enjeux, ses fondements théoriques, ses modalités de mise en œuvre. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Exposé, devoir à domicile et étude de situation éducative L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4PSYC	Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies	Volume horaire : 40h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics. Connaître les grandes entités nosographiques (névroses, psychoses, perversions, etc.) et les grands courants de la psychopathologie. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Écrit individuel à domicile et devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4EXCO	Expression et communication : communication professionnelle	Volume horaire : 13h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Comprendre la communication dans les organisations. Construire des médiations. Prendre en compte la dimension interculturelle de la communication (notamment en situation professionnelle). De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Écrit en groupe à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4LANG	Langues et cultures étrangères	Volume horaire : 14h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe et en réseaux...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels. Favoriser l'ouverture interculturelle. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table et exposés L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4TMED	Techniques de négociation et de médiation	Volume horaire : 9h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Acquérir des éléments de compréhension des phénomènes d'interaction (interindividuels et de groupes). Acquérir des techniques de médiation et de négociation dans des situations données De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Évaluation orale et devoir maison en groupe L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4MEPI	Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion conflits)	Volume horaire : 10h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Apprentissage de la prise en charge des individus et des groupes en situation de conflits. Savoir intervenir et réguler des situations conflictuelles. Et pratiquer la médiation De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir sur table L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4APCO	Approfondissement communication professionnelle, GRH	Volume horaire : 9h TD	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Acquérir des notions théoriques et des outils pratiques à mettre en œuvre dans le rôle d'encadrement d'un groupe ou d'une équipe. Être capable de construire une équipe, savoir motiver des personnes et les gérer. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Devoir à domicile L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4PROT	Projet tutoré	Volume horaire : 16h TD/ 100h TP	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Mettre en situation réelle de conduite de projet chaque étudiant, au sein d'un groupe restreint, afin qu'il mobilise les savoirs et savoir-faire acquis dans des disciplines et de façon transversale. Permettre l'expression chez l'étudiant de qualités relationnelles et de travail (travail d'équipe, prise d'initiative, autonomie). De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Rapport terminal de projet tutoré et soutenance orale de projet L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

3XS4STAG	Stage	Volume horaire : 14 semaines	Responsable : Aurélie Picot (PRAG) apicot@parisnanterre.fr
Descriptif de l'enseignement, principaux contenus : Confronter son projet et ses compétences aux exigences du milieu professionnel. Mettre en œuvre des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Se constituer un réseau professionnel. Confirmer son Projet Personnel et Professionnel. Analyser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Mettre en œuvre des capacités d'articulation entre la théorie et la pratique. De plus amples informations sont disponibles dans le Programme Pédagogique National relatif au DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle : Mémoire et soutenance orale L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, des évaluations complémentaires peuvent être mises en place pour suivre l'évolution de l'acquisition des connaissances si l'enseignant le juge nécessaire.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

Pour toute information sur les stages, chaque étudiant est accompagné par un enseignant référent dont les coordonnées lui seront fournies le jour de la rentrée universitaire.

Pour toute question, information, il est possible de :

- Consulter l'espace cours en ligne
- Contacter la responsable du pôle professionnel : Nathalie Thiery, nthiery@parisnanterre.fr

2/ Pour la formation continue :

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC de l'IUT de Ville d'Avray, qui éditera une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : fcontinue-pst@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://pst-fc.parisnanterre.fr/>

CHAPITRE I MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vu l'arrêté du 3-8-2005 relatif au diplôme universitaire de technologie

- Article 1 :** Les modalités de contrôle des connaissances sont rédigées dans les conditions définies à l'article L.613-1 du code de l'éducation sur proposition du Conseil de l'Institut après avis des Chefs de départements concernés. Elles sont rendues publiques dans le mois suivant le début de l'année universitaire.
L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier.
- Article 2 :** Les parcours de formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie comprennent d'une part une majeure garantissant le cœur des compétences attendues dans le domaine professionnel visé et d'autre part des modules complémentaires détaillés dans le chapitre 4. Ces modules complémentaires font partie intégrante du Diplôme Universitaire de Technologie au même titre que la majeure.
- Article 3 :** Dans le cadre de la formation initiale, y compris par la voie de l'apprentissage, les études conduisant à l'obtention du Diplôme Universitaire de Technologie sont organisées à temps plein sur une durée fixée à quatre semestres. Le Diplôme Universitaire de Technologie donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, à raison de 30 crédits européens par semestre validé. Si la formation continue est mise en œuvre, les études sont organisées à temps plein, à temps partiel ou en alternance.
Les étudiants admis au recrutement en année spéciale se verront attribuer 60 ECTS par la commission d'équivalence de l'IUT afin de suivre la formation au sein de l'Établissement.
- Article 4 :** Les enseignements dans chaque spécialité du Diplôme Universitaire de Technologie font l'objet par semestre d'un regroupement d'unités d'enseignement, elles-mêmes divisées en modules d'enseignement. Un document correspondant à la décomposition pour chaque spécialité du D.U.T. est donné au chapitre 4.
L'évaluation des modules comporte au moins une note de devoir surveillé (DS) et/ou de travaux dirigés (TD) et/ou de travaux pratiques (TP). L'ensemble des coefficients attribués à l'intérieur de chacun des modules est fourni aux étudiants en début d'année.
Dans le cadre d'une convention entre universités, certains modules ou unités d'enseignements constitutifs du parcours de formation, dûment justifiés, peuvent être organisés et validés par un institut ou un établissement d'enseignement supérieur différent, français ou étranger.
- Article 5 :** Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières.
Les résultats sont communiqués aux étudiants avant la délibération des jurys. Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les cinq jours ouvrables après la communication des résultats.
- Article 6 : Déroulement des épreuves**
Il peut être exigé que les effets personnels soient rassemblés dans la salle d'examen.
Après distribution des sujets, aucun étudiant ne pourra quitter la salle sans autorisation. Toute sortie sans autorisation est définitive.
Tout appareil électronique non explicitement autorisé (calculatrice, ordinateur, objets connectés...) est interdit pendant les contrôles des connaissances. La possession de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit pendant l'épreuve.
- Article 7 : Fraude**
Tout étudiant surpris pendant un contrôle des connaissances en état de fraude caractérisée pourra être traduit devant le Conseil de discipline de l'Université. Dans ce cas, un procès verbal de fraude est établi par le surveillant. **L'étudiant doit continuer à composer et la note 0 lui sera attribuée dans l'attente des décisions des instances compétentes.**
En cas de constat de fraude a posteriori, le fraudeur pourra être convoqué par la direction des études de sa formation et être traduit devant le Conseil de discipline de l'Université.
- Article 8 : Stage en entreprise / période en entreprise**
- Article 8.1 :** Toutes les formations diplômantes de l'IUT comportent une ou plusieurs séquences en entreprise. Une convention de stage fixe les conditions du déroulement de ce stage.
- Article 8.2 :** Durant son stage, l'étudiant est soumis au règlement intérieur de l'entreprise, en particulier pour ce qui concerne l'assiduité et le respect des horaires. Il ne peut interrompre son stage sans en perdre le bénéfice et compromettre sa réussite au diplôme.
- Article 8.3 :** A l'issue de son stage l'étudiant doit remettre un rapport écrit ou un mémoire et/ou faire une présentation orale de son activité. L'ensemble stage, rapport écrit/mémoire, présentation orale donne lieu à une notation,

éventuellement complétée par une évaluation du tuteur en entreprise. Le rapport écrit/mémoire doit être remis à la date fixée. En cas de retard l'étudiant ne sera pas admis à faire sa présentation orale et son cas ne pourra être traité par le Jury de l'IUT pour la session en cours.

CHAPITRE II ASSIDUITÉ

Article 9 : Dispositions générales

Conformément à l'Arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur – Art-16, l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage en entreprise, ...) dans le cadre de la formation est obligatoire pendant toute la durée des études, y compris la participation active aux projets. Le présent règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

Article 10 : Règles d'assiduité

- Pour un module inférieur à 24 heures incluses : à partir de la **2nde absence justifiée ou injustifiée**, l'étudiant peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.
- Pour un module supérieur à 24 heures : au-delà de la **3^{ème} absence justifiée ou injustifiée**, l'étudiant peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.

De plus, au-delà de 6 demi-journées d'absences injustifiées au cours d'un semestre, le jury pourra décider de déclarer le semestre non validé et les U.E non acquises pour non respect des conditions d'assiduité.

Le nombre d'absences figure sur les bulletins semestriels.

Article 11 : Toute absence doit être justifiée dès le retour de l'étudiant par un justificatif écrit déposé au secrétariat pédagogique du département **dans un délai de 5 jours ouvrés** (certificat médical, arrêt de travail pour les apprentis, pièce justificative pour une convocation officielle, ...). Passé ce délai, l'absence sera définitivement considérée comme injustifiée pour convenance personnelle.

Dans le cas d'une absence supérieure à une semaine, l'étudiant doit impérativement prévenir ou faire prévenir le secrétariat du département et faire parvenir les justificatifs dans les dix jours ouvrés suivant le début de son absence.

De manière générale, l'étudiant doit impérativement prévenir ou faire prévenir le secrétariat du département de son absence.

Dans le cas d'une absence prévue à l'avance, l'étudiant doit se rapprocher du secrétariat pédagogique de son département pour organiser les éventuels aménagements nécessaires (rattrapages, travail à la maison ...)

Article 12 : Absence à un contrôle

Article 12.1 : Tout étudiant absent à un contrôle des connaissances se verra attribuer, a priori, la note zéro.

Si l'absence à un contrôle est justifiée dans les conditions de l'Article 11, une épreuve de rattrapage dont la nature est fixée par le corps enseignant sera organisée. Tout étudiant souhaitant y participer devra obligatoirement en faire la demande par écrit auprès du secrétariat du département dans un délai de 5 jours ouvrés suivant son retour. Dans le cas contraire, ou si l'étudiant est également absent à l'épreuve de rattrapage la note zéro sera conservée à cette épreuve.

Article 12.2 : Quels que soient les résultats obtenus par ailleurs, le non respect des conditions d'assiduité remet en cause l'acquisition des U.E, l'obtention du semestre, et du diplôme.

Article 13 : Étudiants boursiers

La circulaire n°2010-0010 du 7 mai 2010 stipule que le directeur de l'IUT est tenu de fournir au CROUS les documents attestant de l'assiduité des étudiants et de leur présence aux examens. En cas d'absence avérée le CROUS se réserve le droit de suspendre le versement de la bourse et de demander le remboursement des sommes indues.

Article 14 : Dans le cas des étudiants salariés, ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants en situation de handicap ou des sportifs de haut niveau, une demande écrite de dérogation au déroulement des études en début de semestre (obligation d'assiduité, contrôle continu...) doit être faite auprès du secrétariat du département concerné. Si la demande est justifiée et dans la mesure où cette dérogation ne porte pas préjudice à l'intégrité du diplôme visé, le département peut adapter les modalités précédentes pour l'étudiant.

Article 15 : Les apprentis

Article 15.1: Les étudiants inscrits à l'IUT de VA/SC/N sous le statut d'apprenti ont les mêmes droits et obligations que les étudiants de formation initiale.

Article 15.2 : L'apprenti bénéficie de la législation sociale (rémunération, assurance sociale, cotisation pour la retraite, accident du travail, congés payés pendant les périodes d'interruption universitaire...). Il est présent en

entreprise ou à l'IUT avec une obligation d'assiduité et de ponctualité. Toute absence doit être justifiée. Toute absence injustifiée à l'IUT équivaut à une absence en entreprise et entraîne une retenue sur salaire.

Article 16 : Les stagiaires de formation continue

Article 16.1 : Les stagiaires de la formation continue inscrits et en formation à l'IUT de VA/SC/N ont les mêmes droits et obligations que les étudiants. En particulier les obligations d'assiduité et de ponctualité. Toute absence doit être justifiée. Toute absence injustifiée à l'IUT équivaut à une absence en entreprise et peut entraîner une retenue sur salaire.

CHAPITRE III JURYS, RÈGLES DE PASSAGE ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Article 17 : Les jurys constitués en vue du passage dans chaque semestre et de la délivrance du diplôme universitaire de technologie sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT. Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation. Ils comprennent au moins 50 % d'enseignants-chercheurs et d'enseignants. Ces jurys siègent séparément et prennent des décisions distinctes pour le passage dans le semestre suivant et pour l'attribution du diplôme universitaire de technologie, y compris dans le cas où ils sont composés des mêmes personnes. Ces jurys peuvent constituer des commissions correspondant aux divers départements de l'IUT et présidées par le chef du département concerné.

Article 18 : Validation d'un semestre

La validation d'un semestre est de droit, sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement, lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a)** Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- b)** La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.

Article 19 : Admission au semestre suivant

L'admission au semestre suivant est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus et sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement.

Le redoublement est de droit dans les cas où :

- L'étudiant a obtenu une moyenne générale de semestre ≥ 10 mais une note d'UE < 8 ,
- L'étudiant a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 dans l'un des 2 semestres utilisés dans le processus de compensation entre semestres et une moyenne supérieure ou égale à 8 dans chacune des unités d'enseignement d'un de ce semestre. Dans les autres cas, il y a délibération du Jury.

Article 20 : Attribution du Diplôme

Le Diplôme Universitaire de Technologie est décerné à l'étudiant qui a validé 4 semestres ou les 2 semestres de l'année spéciale. Il est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation. Cette annexe décrit les connaissances et les aptitudes acquises par l'étudiant.

La délivrance du diplôme universitaire de technologie donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des 120 crédits européens (ECTS) correspondants.

Article 21 : Capitalisation

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne et sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants.

Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables en vue de la reprise d'études en formation continue.

Article 22 : Redoublement

Durant la totalité du cursus conduisant au diplôme universitaire de technologie, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus de deux semestres. En cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par le directeur de l'IUT, un redoublement supplémentaire peut être autorisé. La décision définitive refusant l'autorisation de redoubler est prise après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Elle doit être motivée et assortie de conseils d'orientation.

Les étudiants qui sortent de l'IUT sans avoir obtenu le diplôme universitaire de technologie reçoivent une attestation d'études comportant la liste des unités d'enseignement capitalisée qu'ils ont acquises, ainsi que les crédits européens correspondants, délivrés par le directeur de l'IUT.

REGLEMENT INTERIEUR

Adopté en conseil d'IUT, le 20 novembre 2014

PRÉAMBULE

Le règlement intérieur a pour but de compléter les statuts en vigueur et de faciliter le fonctionnement de l'établissement. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les usagers de l'IUT : en formation initiale, apprentis, stagiaires de formation continue ou alternée.

L'IUT est régi par des statuts adoptés en conseil d'administration de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en date du 17 décembre 2012 et par ce règlement intérieur.

ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

VILLE D'AVRAY

**Le site de Ville d'Avray est ouvert de 7h30 à 19h30.
Le parking n'est pas accessible aux usagers.
Le stationnement dans la cour est strictement interdit
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

SAINT-CLOUD

**Le site de Saint-Cloud est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30,
et le samedi de 8h00 – 12h30.
Le parking n'est pas accessible aux usagers
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

NANTERRE – BAT E

**Le bâtiment E est ouvert de 8h00 à 19h00
Le parking n'est pas accessible aux usagers
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

I FONCTIONNEMENT DE L'IUT

L'I.U.T de VILLE D'AVRAY/SAINT-CLOUD/NANTERRE constitue, au titre du décret N° 84-1004 du 12 novembre 1984 susvisé, un Institut de l'Université de PARIS NANTERRE au sens des articles L. 713-1 et L. 713-9 du code de l'éducation précités.

Article 1 : L'IUT de VA/SC/N est organisé en 6 départements :

- Département Génie Électrique & Informatique Industrielle
- Département Génie Mécanique & Productique
- Département Génie Thermique & Énergie
- Département Information-Communication/Métiers du Livre
- Département Carrières Sociales
- Département Gestion des Entreprises & des Administrations

Article 2 : Administration

L'IUT de VA/SC/N est administré par un conseil d'IUT.

Le Conseil comprend 40 membres répartis comme suit :

- 15 représentants des enseignants, dont :
 - 3 enseignants chercheurs de rang A ;
 - 4 autres enseignants chercheurs ;
 - 7 autres enseignants ;

- 1 chargé d'enseignement
- 9 représentants des usagers ;
- 4 représentants des personnels BIATSS ;
- 12 personnalités extérieures siégeant à titre personnel choisies en raison de leur compétence et, notamment, de leur rôle dans les activités correspondant aux spécialités enseignées à l'IUT.

Article 3 : Élections des représentants des usagers

Les modalités sont organisées conformément au Décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié par le Décret n° 2007-635 du 27 avril 2007 :

L'élection des usagers se fait par collège unique. La durée du mandat est fixée à deux ans.

Sont électeurs et éligibles, tous les usagers inscrits et assidus dans les formations dispensées par l'IUT.

II RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4: Consignes de sécurité

Quel que soit le lieu où elle se trouve au sein de l'IUT, toute personne doit impérativement prendre connaissance et respecter :

- les consignes générales de sécurité, et notamment les consignes d'évacuation en cas d'incendie.
- les consignes particulières de sécurité, et notamment celles relatives à la détention ou manipulation de produits dangereux et le port des équipements de sécurité.

Article 5: Stupéfiants/Alcool/tabac

Article 5.1 : L'introduction et la consommation de produits stupéfiants sont formellement interdites.

Article 5.2 : En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, l'usage de la cigarette y compris cigarette électronique est interdit en dehors des zones dédiées.

Article 5.3 : En application de l'article L 232-2 du code du travail, il est interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer à l'IUT toutes boissons alcoolisées.

Article 6 Traitements des déchets

Tous les déchets et détritres doivent être déposés dans les poubelles ou conteneurs prévus à cet effet.

Article 7 : Accidents et responsabilités

En cas d'accident, en premier lieu les secours (S.A.M.U., pompiers) seront appelés et dans tous les cas le P.C. Sécurité répercutera dans les différents services les éléments concernant cet accident. Tout accident doit être immédiatement signalé au responsable du CHSCT qui se chargera des démarches administratives auprès des services concernés.

En règle générale, sont considérés comme accident de travail, les accidents survenus à l'occasion de cours, de travaux pratiques, de travaux dirigés présentant un caractère dangereux, de travaux en laboratoire et de stages faisant l'objet d'une convention (Code de sécurité sociale L 412-8.2). Tout accident doit donc faire l'objet d'une déclaration dans les 48 heures, déclaration écrite établie en trois exemplaires.

Article 8 : Exercice d'évacuation

La réglementation exige que soient organisés 2 exercices d'évacuation par année. Ces exercices doivent être planifiés en début d'année universitaire par l'équipe Hygiène & Sécurité. Chacun est tenu d'y participer. Le responsable de l'équipe Hygiène & Sécurité désigne des guides d'évacuation et serre file pour assurer le bon déroulement de l'évacuation.

La liste des points de rassemblement est détaillée dans les consignes relatives à l'évacuation des locaux.

Article 9: Médecine préventive

Article 9.1 : Il est obligatoire de se rendre aux convocations de la médecine préventive.

Article 9.2 : Les usagers nécessitant un aménagement spécifique doivent se signaler dès leur inscription auprès du secrétariat et de l'équipe pédagogique.

Article 10: Sûreté/Intrusion

Toute activité ou phénomène pouvant mettre en cause la sécurité des biens et des personnes doit être systématiquement signalée à la direction.

III DROITS DES USAGERS

Article 11 : Droit de publication

Article 11.1 : L'IUT met à disposition des usagers des panneaux d'affichage. L'affichage en dehors de ces panneaux est strictement interdit.

Article 11.2 : Affichages et distributions de publications doivent :

- Ne pas être susceptibles d'entraîner des troubles à l'ordre public ;
- Ne pas porter atteinte au fonctionnement et aux principes du service public de l'enseignement supérieur ;
- Ne pas porter atteinte au respect des personnes et à l'image de l'IUT ;
- Respecter l'environnement.

Article 11.3 : En cas de diffusion de publications contraires au règlement, la responsabilité des auteurs est pleinement engagée devant les tribunaux compétents. La distribution de documents non pédagogiques ne peut se faire qu'en dehors des activités pédagogiques.

Toute personne est responsable du contenu des documents qu'elle distribue, diffuse ou affiche. Tout document doit mentionner la désignation précise de son auteur sans confusion possible avec l'IUT.

Article 12 : Droit d'association

Le Conseil de l'IUT peut autoriser, à l'initiative et sous la responsabilité d'usagers, la création et le fonctionnement dans l'établissement d'associations conformes à la loi de 1901.

La domiciliation d'une association est soumise à autorisation préalable.

IV OBLIGATIONS DES USAGERS

Article 13 : Comportement général

La tolérance et le respect des autres fondent les rapports entre les personnels et usagers de l'IUT. Ce respect s'exprime par une attitude courtoise qui exclut toute forme de brimade, humiliation, violence verbale, physique ou morale.

L'IUT est un établissement public et laïc. Les usagers, stagiaires, apprentis s'engagent à respecter la liberté de conscience de chacun. Personne ne doit y être l'objet de pression, de prosélytisme ou de propagande.

Nul ne doit être victime d'une quelconque discrimination, qu'elle soit fondée sur l'opinion politique, philosophique, religieuse, sur les origines ethniques ou le sexe.

Chacun s'attachera donc à respecter la dignité et la liberté de conscience, la santé et la sécurité des personnes.

Article 13.1 : Le comportement des usagers (notamment acte, attitude, propos,...) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'IUT ;
- à créer une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement (cours, examens...), des activités administratives, sportives et culturelles et, en général, de toute manifestation autorisée au sein de l'IUT ;
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur ;
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens.

Et d'une manière générale, le comportement des usagers doit être conforme aux règles communément admises en matière de respect d'autrui et de civilité, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

Article 13.2 : Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale est un délit punissable dans les conditions prévues par le code pénal.

Le fait de harcèlement et le bizutage peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

Article 14 : Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires doivent être conformes aux règles de santé, d'hygiène et de sécurité et être adaptées aux activités suivies, et notamment aux activités de travaux pratiques.

Article 15 : Charte informatique

Les usagers s'engagent à respecter la loi relative à la fraude informatique, notamment en matière de sécurité (piratage ou indiscretions) et en matière de diffusion d'information (par exemple sur le WEB). Conscients que leur spécialité peut leur permettre l'accès à des informations dites sensibles, ils s'engagent à ne pas utiliser leur savoir ou les équipements à cette fin. Les usagers doivent prendre connaissance de la Charte Informatique.

V DISPOSITIONS CONCERNANT LES LOCAUX

Article 16 : Les usagers s'engagent à respecter les locaux et le matériel qui est mis à leur disposition. En cas de détérioration, une procédure pourra être engagée à l'encontre de l'utilisateur. Les dégradations volontaires ou dues à la négligence engagent la responsabilité de leurs auteurs. La réparation restera à leur charge.

Article 17 : Il est formellement interdit de neutraliser ou de détériorer tout dispositif concernant la sécurité. Tout manquement à cette règle pourra se traduire par une sanction décidée par le Conseil de Discipline.

Article 18 : Il est interdit d'introduire de la nourriture et des boissons dans les salles d'enseignement, ainsi que dans la bibliothèque.

Article 19 : Le travail en laboratoire et en atelier requiert certaines obligations. Cette activité ne peut se réaliser que selon des directives et sur autorisation d'un enseignant responsable. Une tenue appropriée, indiquée pour chaque laboratoire ou atelier par un règlement spécifique, est exigée. Le respect des consignes indiquées à l'entrée du local et sur les postes de travail est impératif.
Les modalités spécifiques à chaque formation seront transmises par l'équipe pédagogique.

VI DOSSIERS DE CANDIDATURE DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

Article 20: Tout dossier de candidature dans un autre établissement nécessitant l'ajout par le département de pièces administratives (relevé de notes, avis ...) devra être parvenu complet au secrétariat du département au minimum deux semaines ouvrées avant la date limite de dépôt fixée par l'établissement destinataire du dossier.

Article 21 En cas de non respect de l'Article précédent, le département ne pourra être tenu pour responsable d'une arrivée hors délai du dossier auprès de l'établissement destinataire et des conséquences associées dans le traitement de ce dossier.

VII DISPOSITIONS FINALES

Article 22 : Respect du règlement intérieur

Tout manquement aux dispositions du présent règlement intérieur est susceptible de faire l'objet d'une procédure disciplinaire.

Article 23 : Adoption et modification

Le règlement intérieur est adopté par le C.H.S.C.T et le Conseil d'IUT à la majorité absolue des membres en exercice. Il peut être modifié, dans les mêmes conditions, à l'initiative du directeur de l'IUT ou sur la demande d'un tiers des membres en exercice.

Le règlement intérieur est publié sur le site internet de l'IUT et communiqué aux usagers en début d'année.

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Égalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritus constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritus doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.